

Le 27 mars 2018,

L'Université de Lille est, et restera, un espace propice au dialogue et aux débats.

Suite à la demande que lui ont adressée des étudiant.e.s mobilisé.e.s contre des réformes en cours, la présidence de l'Université de Lille a immédiatement souhaité instaurer avec eux un dialogue constructif.

Des locaux adaptés ont été mis à leur disposition, dans les heures ouvrées, pour leur permettre d'échanger, dans le respect des règlements internes et des positions diverses qui s'expriment au sujet des réformes en cours.

L'université de Lille assure par ailleurs au quotidien ses missions de service public dans un cadre légal. La présidence de l'Université est notamment garante de la sécurité des biens et des personnes au sein de l'établissement. C'est pour cette raison qu'elle refuse toute occupation de ses locaux.

A ce jour, aucun débordement n'est à signaler dans l'enceinte de l'université.

L'université est et restera, dans le respect des règles légales, un lieu ouvert et de débat.

Elle déplore qu'en marge d'une assemblée étudiante réunie dans un cadre légal, des heurts aient pu éclater en proximité des bâtiments dont elle à la charge, mais souhaite toutefois souligner qu'elle n'est nullement en capacité d'intervenir et de réguler ce type d'évènements intervenants sur la voie publique.

CONTACTS PRESSE

Marie Clergue
Directrice du service
communication
T. 06 85 59 34 87
marie.clergue@univ-lille.fr

Cristelle Fontaine
Responsable du pôle relations
presse
Port. 06 14 26 22 43
T. 03 62 26 92 24
cristelle.fontaine@univ-lille.fr

Eglantine Carlier
Assistante de communication -
pôle relations presse
T. 03 62 26 92 25
eglantine.carlier@univ-lille.fr